



Centre de Médiation

Fondé en 1998

INVITATION

*en collaboration avec le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
en collaboration avec l'ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE DES INTERVENANTS AUPRÈS DES
FAMILLES SÉPARÉES – AIFI*

Le CENTRE DE MÉDIATION asbl,

A L'HONNEUR, DANS LE CADRE DE SON 25^e ANNIVERSAIRE,
de vous inviter à une

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le jeudi 23 novembre 2023 à 19h00

(accueil dès 18h45)

LA CONFÉRENCE SERA SUIVIE D'UN TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

CENTRE CULTUREL ET DE RENCONTRE - ABBAYE DE NEUMÜNSTER

« Chapelle »

20, rue Münster à L-2160 Luxembourg

OÙ VA LA FAMILLE ? DROIT ET PSYCHANALYSE

Par Monsieur Jean-Louis RENCHON

*Professeur émérite à l'UCL Louvain et à l'Université Saint-Louis - Bruxelles,
Avocat au Barreau de Bruxelles*

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire :

<https://www.eventbrite.be/e/billets-ou-va-la-famille-droit-et-psychanalyse-740074040377?aff=oddtcreator>



Centre de Médiation a.s.b.l. - agrément MSF/GEST/001 –

Agréé comme organisateur de cours de formation professionnelle continue

87, route de Thionville (1^{er} étage entrée cour intérieure) L-2611 Luxembourg

Tél. : +352 / 27 48 34 - 1

Site : www.mediation.lu * E-mail : info@mediation.lu

BGLLULL – IBAN LU72 0030 8394 2319 0000 – R.C.S. Luxembourg : F2599

Le thème :

La publication :

LEBRUN J.-P., RENCHON J.-L., « **Où va la famille ? Droit et psychanalyse** », Éditions Érès, 2023.

Le droit de la famille était, dans le monde d'hier, essentiellement au service de la chose publique, et il serait passé en moins d'un demi-siècle au service de l'intérêt privé, autrement dit de l'individu.

L'ouvrage « **Où va la famille ? Droit et psychanalyse** », nous propose un dialogue constructif lors duquel le psychanalyste – *Jean-Pierre LEBRUN* - et le professeur de droit – *Jean-Louis RENCHON* – explorent ce changement.

En confrontant leurs analyses, Jean-Pierre LEBRUN et Jean-Louis RENCHON passent en revue les aspects du droit, qui signent ce grand retournement. Ils mettent ainsi en évidence le cadre dans lequel se construit aujourd'hui la subjectivité.

Désormais prévaut la liberté de l'individu dans de multiples champs qui relèvent habituellement du droit de la famille : l'identité de la personne humaine, le nom, le prénom, le mariage, le divorce, les successions, la détermination du sexe devenu genre ...

Sous l'impulsion du néolibéralisme, le discours social et politique concourt à ce que le droit de la famille inverse ce qu'il a été. Il n'invite plus le sujet à la citoyenneté responsable mais consacre au contraire la possibilité pour chacun de se trouver légitimé dans ses revendications particulières. Assistons-nous à un possible progrès ou plutôt à un processus décivilisateur ? Au-delà de la mutation anthropologique à l'œuvre, les auteurs questionnent les processus qui organisent la vie collective.

Le conférencier :

Jean-Louis RENCHON est professeur émérite à l'UCL Louvain et à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et est avocat au Barreau de Bruxelles.

En sa qualité de professeur de droit de la famille, Jean-Louis RENCHON a initié et organisé en 2001 la première formation universitaire à la médiation familiale en Belgique francophone.

Jean-Louis RENCHON est co-président de l'Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées – AIFI (www.aifi.info)